
Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 31 MAI 1836.

www

RAPPORT fait par M. MAST-DEVRIES, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Fortuné Tarlé.

MESSIEURS,

Par pétition datée de Bruxelles, du 18 décembre 1830, adressée au Ministre de la Justice, le sieur Fortuné Tarlé, capitaine au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire dit qu'il est né à Marolles, Seine-et-Oise (France), le 18 mai 1795, et expose qu'il habite le pays depuis plusieurs années; qu'il a pris une part active, à la tête d'une compagnie de borains, aux journées de septembre, fait pour lequel il a été nommé capitaine et lui donne des droits, à ce qu'il pense, à la naturalisation.

Le dossier ne renferme aucune pièce qui justifie les faits allégués par le pétitionnaire.

Le Rapporteur,
MAST-DEVRIES.

Le Président,
ISIDORE FALLON.
